

## France : A.P.R.C.

(**Association Pour une Retraite Convenable**, fondée en 1978 par des Anciens Ministres du Culte (AMC) de l'Eglise Catholique Romaine pour défendre leur retraite près de la Caisse des Cultes (CAVIMAC) et des Pouvoirs Politiques et Religieux. Elle compte plus de 900 adhérents et sympathisants qui paient leur cotisation et font des dons de soutien).

L'association continue plus que jamais son action près des Pouvoirs Politiques et Religieux en vue d'obtenir pour les AMC une **Retraite Convenable, on pourrait même dire « complète »** car sont en jeu maintenant la retraite de base et la retraite complémentaire... S'ajoute la question du « montant » puisque nous demandons 85% du SMIC... Mais beaucoup d'actions et de négociations seront encore nécessaires !

Et n'oublions pas **les actions en Justice** près du TASS et du TGI contre la CAVIMAC et les Responsables Religieux : au 15 février 2010 il y avait 60 dossiers individuels en cours soutenus sinon gérés par l'APRC...

Deux magistrats ont accepté de nous conseiller et de nous aider soit dans les démarches à entreprendre soit dans la constitution des dossiers: un Conseiller Juridique et une Avocate ; celle-ci a assisté une ancienne religieuse dans son procès au TGI et lui a fait obtenir de sa congrégation une somme sans doute faible mais qui ouvre la porte à de plus importants résultats.

**L'Assemblée Générale** des 13 et 14 février 2010 a regroupé 124 présents et 355 pouvoirs. Elle a approuvé les rapports d'activités et de finances 2009 et le nouveau **Conseil d'Administration** comprend 10 personnes (5 hommes et 5 femmes et parmi eux 2 non-AMC)...

La **cotisation** reste fixée à 40 € (chacun faisant selon ses moyens en donnant moins ou plus)...Et l'association fait appel à la générosité car les frais de procédure risquent de s'amplifier

Des **Orientations** ont été votées : - Obtenir une retraite COMPLETE... - Hiérarchiser les Moyens d'action – Dynamiser les groupes locaux et intégrer les « communautés nouvelles »... Se donner les moyens de fonctionner en tenant compte des propositions des régions...

Des **Commissions** ont été mises en place : - Action Juridique... - Action des Régions... - Négociations... - Communication... - Recours (litiges internes)...

Bernard Corbineau  
Prêtres Mariés France-Nord